

Compte-rendu du 9ème café-quartier 26 septembre 2015 –10h 12 h

ZONE 10

Présents : Une quinzaine de riverains ainsi que des élus : Anne Le Couriaud, Sophie Briand, Sandrine Leray, Pascal Hervé, Patrick Le Mesle, André Le Traon, Christian Perreul, Laurence Tournon, Valérie Parion, Karine Coquin, Matthieu Morange.

⇒ Présentation de chaque participant élus et riverains

⇒ Présentation par Anne Le Couriaud des objectifs des « cafés quartiers »

Les cafés quartiers : Moments d'échanges et de partage autour d'un café, entre habitants et élus, à l'issue duquel un ou plusieurs riverains se proposent pour être référents. Le rôle du référent étant de transmettre aux élus les problématiques rencontrées dans leur quartier ainsi que les interrogations des riverains (voir dossier du Laillus de mars). Le référent est un interlocuteur privilégié entre la mairie et les habitants de son quartier, il doit avoir pour principales qualités l'écoute et la diplomatie. Les élus de la commission communication ont défini 12 zones (8 pour le centre-bourg et ses lotissements et 4 pour la campagne.)

Après avoir servi le petit café, les échanges commencent :

Riverain : il y a un problème de vitesse au niveau de la Bouessette. Nous souhaiterions que des actions soient mises en place pour parer à ces difficultés. Notamment la mise en place d'une limitation à 70 km/h

Pascal Hervé : cette route est départementale, elle est donc gérée par le Département. Des courriers ont été faits au Département, mais ils refusent de faire les modifications.

Riverain : nous avons également des soucis au niveau de la vitesse au niveau des Vallées : la limitation à 50km/h et des contrôles de radars réguliers (jumelles) ont permis de réduire la vitesse.

PH : les routes départementales vont devenir compétences de Rennes Métropole en 2017, nous pourrions donc gérer de façon différente.

Riverain : il faut attendre d'avoir un décès avant de faire bouger les choses !

Sandrine Leray : demander au policier municipal de faire des contrôles de vitesse régulièrement.

PH : il faut mettre en place des contrôles de vitesse. Il y a environ 1200 véhicules par jour à emprunter la rue des Bouessettes.

Riverain : il y a des problèmes d'écoulement d'eau sur la route du Cleux (débordement des fossés).

PH : les réseaux ont été contrôlés par Véolia, pas d'anomalies révélées. En revanche les travaux du tout à l'égout de la Claire ont dévié des sources (nombreuses par ailleurs sur la commune), c'est ce qui engendrerait ces problèmes.

Christian Perreul : les travaux concernant la chaussée au niveau du Cleux vont être refaits dans les 3 semaines à venir).

Riverain : il y a un problème de parking au niveau de la gare de la Halte, un manque évident de places.

PH : il y a un projet d'extension de places de parking côté Guichen.

Riverain : les choses se sont améliorées en matière d'éclairage au niveau de la Halte, mais il y a une grande insécurité au niveau de la chaussée pour se rendre à la gare ou sur le halage, autant pour les piétons, les vélos, les chevaux... Serait-il possible de réaliser un aménagement sur les bas-côtés pour sécuriser le passage ?

PH : cela a été étudié il y a 5/6 ans, mais pas exécutée en raison des coûts (projet d'aménagement avec passerelle ou remblais, voir le nombre exact d'utilisateurs).

Riverain : serait-il possible d'aménager une liaison douce de la halte jusqu'au centre-bourg ?

PH : comment faire ? Tous les hameaux auraient besoin de liaisons douces, mais les budgets sont énormes, et les normes imposées augmentent les coûts. Pour information, la voie douce créée vers la ZA des 3 Prés a coûté 250 000 €. Il faut savoir qu'il y a environ 6000 passages de véhicules par jour sur cet axe. Au lieu-dit Les Vallées, c'est 2500 véhicules par jour.

Jean-Paul Vuichard : le chemin qui relie les vallées au centre-bourg en passant par le Hyaume reste praticable.

Riverain : il y a un problème au niveau des horaires de bus. Il s'agit des horaires de la ligne 95 Laillé/Bruz. Une explication a été donnée concernant le nombre d'élèves utilisateurs et la vocation de cette ligne : desservir les services de Bruz inexistant à Laillé.

Matthieu Morange : Problème à 18h pour la ligne 231

Sophie Briand : La ligne 231 a desservi les villages pour le retour de 18h, mais le nombre d'élèves n'était pas suffisant pour le maintenir, ce n'est pas assez rentable. Pour info, la ligne Laillé/Bruz coûte 130 000 €/an.

Riverain : Il y a eu une proposition pour desservir tous les villages à 18h mais ce n'est pas satisfaisant.

SB : la ligne 231 est plus tard le matin et plus tôt le soir, en effet, pour pallier le manque de place dans la navette Laillé/Bruz. Le service transports de RM nous a proposé d'augmenter la 231 afin de permettre aux élèves commençant plus tard le matin ou finissant plus tôt le soir de se rendre au lycée ou d'en revenir. Il s'avère que c'est plus confortable que la 95 puisqu'ils sont déposés directement à leurs établissements à la différence de la 95 qui les déposait dans le centre de Bruz.

Riverain : on peut envisager comme dans certaines communes des garages à vélos sécurisés ?

PH : cela existe effectivement dans certaines communes, mais le retour sur investissement n'est pas valable, car peu de vélos et donc peu d'utilisateurs. Donc ce genre de réalisations n'est pas envisageable. Peut-être des vélos électriques dans l'avenir (limitation à 45 km/h).

Riverain des Bouessettes : Nous sommes satisfaits de l'aménagement de la liaison au niveau des Bouessettes.

PH : nous souhaiterions continuer la voie sécurisée des Bouessettes, et ce jusqu'au Cleux. Mais pour cela il nous faudrait acquérir une partie de la haie d'un riverain. Ces riverains ne souhaitent pas vendre. En attendant, il est demandé à ces mêmes riverains de veiller au taillage de leur haie pour faciliter la visibilité au niveau du stop du Cleux.

Riverain : une balise a également été installée au niveau du croisement et celle-ci est gênante

Riverain : serait-il possible de sécuriser le sol de la liaison piétonne au niveau des Bouessettes ? il y a beaucoup de cailloux et donc des risques de chutes, entorses...

PH : le revêtement sera à aménager lorsque le Cleux sera fait (busage ou acquisition de terrain pour élargir la voie, sachant que le busage n'est pas une bonne solution car l'hydrocurage coûte cher.

Riverain : il manque la numérotation au lieu-dit les Bouessettes !

CP : ce sera fait au cours du 1^{er} semestre 2016.

Riverain : le long de la départementale au niveau des Bouessettes, il y a des arbres secs et des branchages qui tombent sur la route !

CP : ce sera vérifié et des actions seront mises en place, les propriétaires sont tenus d'entretenir leurs biens. La saison d'élagage a commencé.

Riverain de La Corbinais : le chemin accédant au centre équestre se dégrade de plus en plus, il ravine et l'hiver il est presque impraticable, beaucoup de passage de voitures ... (comme à la Feutelais).

PH : c'est un chemin enrobé, nous notons cela sur les points de maintenance.

CP : la balayeuse est passée, il sera mis de l'empierrement sur les bas-côtés.

Riverain : Nous souhaiterions récupérer l'eau du manège et en utiliser une partie pour créer une réserve incendie.

PH : il faudrait voir avec le service Défense de Rennes Métropole pour créer cette réserve.

Riverain : prévoir un accès pompier en même temps qu'un accès handicapés.

Riverain : le nombre d'horaires de trains a diminué ; en effet, lors des travaux sur la voie ferroviaire, le train de 18h30 avait été supprimé et malgré la fin des travaux ce train n'a pas été remis. C'est une erreur de supprimer des heures de passage, c'est incohérent avec le développement durable. On nous incite à nous déplacer vers Bruz où les passages sont plus fréquents.

PH : il faudra être vigilant.

Riverain : nous payons nos abonnements plus cher en prenant le train à Guichen plutôt qu'à Bruz ? Est-il possible de faire quelque chose ?

PH : des courriers ont été faits à la Région, mais les retours ont toujours été négatifs, c'est la Région qui a ces compétences et non Rennes Métropole. Avec la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), il est possible que la situation évolue.

MM : il faut être prudent quant à la gestion des transports en commun, avec la 2^{ème} ligne de métro ils seront encore plus utilisés.

SB : concernant la navette mise en place vers Bruz, celle-ci a pour objectif de desservir les lieux principaux comme le centre ainsi que la gare. Aujourd'hui, il faudra voir pour desservir d'abord la gare avant le centre (dès 7h le matin).

PH : il y a une volonté d'encourager et de développer la fréquentation des pôles structurants comme Bruz où on trouve des médecins spécialisés, commerces, marché, et ce afin de minimiser les déplacements sur Rennes. Cette navette est expérimentale, et elle ne sera pas maintenue si elle n'est pas assez fréquentée. Celle-ci a été lancée à minima mais pas de façon optimale. Nous avons demandé un bus tout de suite et pas une navette.

MM : souligne qu'il y a des problèmes au niveau des correspondances et confirme que cette expérience n'a pas été mise en place dans les meilleures conditions (demande d'ajuster avec les horaires de trains de Bruz).

SB : précise que cela a été fait, mais que depuis la mise en place de cette navette, les horaires de train ont été modifiés.

Fin du café-quartier et arrivée d'un riverain de la Rouesnais.

Riverain de la Rouesnais :

- la vitesse sur la route de la Rouesnais/la Corbinais est excessive. Des aménagements pourraient-ils être envisagés afin de réduire celle-ci ?

- Il y a des arbres (sapins) morts au tout début du village de la Rouesnais, il y a un risque de chute.

CP : il est important de souligner ces problématiques, les propriétaires sont responsables, il y a des règles à respecter. **Nous sommes allés sur place pour constater. Les services techniques sont intervenus.**

Riverain :- Les fossés sont bouchés, y a-t-il des travaux envisagés ?

CP : **Tous les fossés sont en cours de curage.**